

## COMPTE RENDU DU CCAS DU 25 JANVIER 2022.

L'an deux mil vingt deux, le vingt-cinq janvier, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à CAHAGNES, à la salle Edeline, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Président.

**Étaient présents :** M. Guillaume DUJARDIN, Président ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, Mme Emmanuelle BEIGNON, M. Georges LÉVÈQUE, membres élus, Mme Odile SCelles, Mme Isabelle CLOSMENIL, M. Jean-Claude DUHAMEL, Mme Valérie PANIER, membres nommés.

**Étaient absentes excusées :** Mme Karine FRANÇOIS et Mme Alexandra LECLER.

**Date de convocation :** 19 janvier 2022      **Date d'affichage :** 31 janvier 2022

**Nbre de membres en exercice :** 11      **Nbre de présents :** 9      **Nbre de votants :** 9

**Secrétaire de séance :** Mme Sandra LEMARCHAND.

--- --- ---

### 1. Colis 2021 restants

Bilan de la distribution des colis : les retours sont bons, les personnes étaient satisfaites. Certaines personnes « antisociales » ont quand même accepté le colis. Il en résulte que cette opération a touché plus de personnes que le nombre de participants au repas habituel.

Suite à l'article dans le bulletin municipal, deux personnes (M et Mme HUCHARD) sont venues se présenter en mairie pour s'inscrire sur la liste électorale : il faudra leur distribuer le colis.

Que faire des 9 colis restants ?

- distribution aux personnes en EHPAD : le nombre de colis restants ne suffirait pas.
- distribution aux 3 personnes qui s'investissent à l'église : Jean et Anne-Marie LECHEVALIER et Thérèse MARTINE.
- distribution aux 3 secrétaires de mairie qui ont fait toute la répartition des colis et les étiquettes d'identification.

Pour information, 1 colis a été offert à Joel PELCERF pour le remercier de sa disponibilité et de la mise à disposition de la nacelle pour l'installations des décorations de Noël.

Il faudrait vérifier les dates de péremption des aliments dans les colis.

Nous convenons d'attendre que des personnes se manifestent suite à l'annonce du bulletin municipal. Si au bout de 1 mois, il reste encore des colis, nous prévoyons une distribution conformément aux propositions ci-dessus.

### 2. Remerciements pour les colis 2021

Des mails, cartes, textos ...à raison d'une dizaine ont été adressés à la mairie pour remercier le CCAS de cette action.

### 3. Prestation 2022 pour les aînés : repas et ou colis

Que fait-on pour 2022 ?

Guillaume DUJARDIN distribue les documents reprenant le budget réalisé en 2021.

Budget 2021 :

- dépenses de fonctionnement : achat de 225 colis à la Maison du biscuit : 4141,25 € + 12 € de Taxes Foncières.

- recettes de fonctionnement : rouleaux de foin : 90 € + subvention mairie : 3766 € + participation du Département aux dossiers d'aides sociales : 61 €

Si un repas est organisé, il faut estimer le nombre de participants à une centaine.

Le repas du mois de mars pourra-t-il avoir lieu compte tenu de la crise sanitaire ?

Les membres décident à l'unanimité de reporter cette manifestation en septembre ou octobre. Si des mesures restrictives seront toujours imposées à cette période, nous pourrions avoir le temps de prévoir un colis en compensation en privilégiant des produits locaux.

A noter qu'il faudra indiquer dans le prochain bulletin que le repas habituellement organisé en mars n'aura pas lieu et sera reporté en septembre si les conditions sanitaires le permettent.

Pour la prochaine réunion : vérifier les disponibilités de la salle polyvalente pour le mois de septembre et proposer des noms de traiteur.

Emmanuelle insiste sur l'importance du repas à organiser. « La vie d'une commune : c'est être ensemble, se rassembler. »

Interrogation sur l'âge des participants : actuellement 65 ans mais ne faudrait-il pas envisager que cela passe à 70 ans ? Les avis sont partagés. Il est donc proposé de recueillir l'avis du conseil municipal quant à l'âge à définir.

Il faudrait aussi se renseigner sur le nombre représenté par la tranche d'âge entre 65 et 70 ans.

Une question plus générale est posée quant aux missions du CCAS : servira-t-il à n'organiser que le repas des seniors ou aura-t-il d'autres objectifs ?

Voulons nous mettre une dynamique de village en privilégiant un repas plutôt qu'un colis ? Est ce qu'on peut aider les jeunes en contrepartie de services rendus auprès de la commune ? Si tel est le cas, se renseigner sur le plan juridique.

Il est proposé de se renseigner auprès des CCAS de communes qui ont des actions de ce type (ex : Argences). Emmanuelle doit les interpeller.

Si on demande la participation des jeunes : il ne faut pas systématiser en échange d'une participation à un projet, cela peut aussi être considéré comme du bénévolat en aidant lors de différentes manifestations telles que la fête de l'ascension, la manifestation « les pieds dans les étoiles » organisée par PBI début juillet...

### 4. Préparation du budget 2022

On demanderait 4700 € à la mairie en subvention compte tenu de la dépense des colis qui étaient plus importantes que la subvention octroyée l'année précédente.

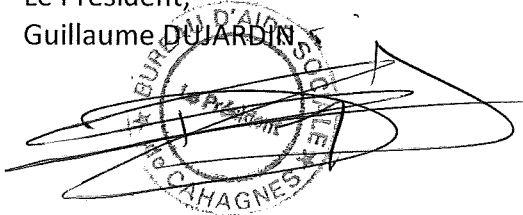
5. Questions diverses

Prochaine réunion 21/02 à 20h (Si Karine et Alexandra ne peuvent pas, on pourra décaler à 20h30).

Fin de la séance : 19h40.

Le Président,

Guillaume DUJARDIN

A circular official stamp from the Commune de Cahagnes is partially obscured by a large, stylized handwritten signature. The stamp contains the text 'LA BUREAU D'ADMINISTRATION' at the top and 'CAHAGNES' at the bottom. The signature is written in black ink and consists of several overlapping loops and lines.